

## Objet : BSIF B20

Bonjour,

En réponse aux questions posées par l'industrie à la suite de la récente communication du BSIF concernant la consultation sur la ligne directrice B-20, nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

Une fois qu'un prêt assuré (payé par l'emprunteur) est assuré, il n'est pas nécessaire de réévaluer les critères d'admissibilité pour la durée du prêt assuré, y compris si le prêt est transféré d'un prêteur accrédité à un autre, à condition que le montant du prêt demeure le même et qu'il continue d'être amorti conformément à la période d'amortissement approuvée par l'assureur. Le prêteur accrédité est tenu de procéder à des vérifications préalables lorsqu'il accepte le transfert d'un prêt assuré car, ce faisant, il assume toutes les responsabilités du prêteur accrédité d'origine, y compris la souscription de ces dossiers conformément à ses propres pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels (PSPHR).

Dans tous les cas, une fois qu'un prêt est assuré, il n'est pas nécessaire de réévaluer les critères d'admissibilité au moment du renouvellement et ce, pour la durée du prêt assuré (par exemple, un prêteur peut renouveler le prêt sans le "requalifier").

Si vous avez des questions ou des préoccupations sur la présente mise à jour, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentante ou représentant Sagen dont le nom figure ci-dessous.

Nom	Titre	Téléphone	Courriel
Ivy Budisavljevic	Vice-présidente Développement des affaires	416.986.7152	<a href="mailto:ivy.budisavljevic@sagen.ca">ivy.budisavljevic@sagen.ca</a>
Marc Shendale	Vice-président Développement des affaires	905.287.5392	<a href="mailto:marc.shendale@sagen.ca">marc.shendale@sagen.ca</a>
Kiki Sauriol-Roode	Vice-présidente Développement des affaires	905.287.5379	<a href="mailto:kiki.sauriol-roode@sagen.ca">kiki.sauriol-roode@sagen.ca</a>
Sabrina Smith	Vice-présidente Développement des affaires	514.972.4489	<a href="mailto:sabrina.smith@sagen.ca">sabrina.smith@sagen.ca</a>
Carlo Montagnese	Vice-président Ventes nationales	416.938.7643	<a href="mailto:carlo.montagnese@sagen.ca">carlo.montagnese@sagen.ca</a>

Cordialement,



### Jim Spitali

Premier vice-président, ventes et marketing

Téléphone : 905.287.5307

Courriel : [jim.spitali@sagen.ca](mailto:jim.spitali@sagen.ca)